NSEMBLE DANS LA PRÉVENTION · ENSEMBLE DANS LA PRÉVENTION · ENSEMBLE DANS LA PR

Contrôle de sécurité du matériel

Au Canada, le milieu agricole est celui qui comporte le plus de risques.

Plus de 50 % des accidents mortels sont attribuables au retournement de tracteur ou aux pièces en mouvement des machines.

Toute personne qui vend ou qui loue de l'équipement neuf ou usagé est légalement responsable de s'assurer que cet équipement est sécuritaire. Si, au moment de la vente ou de la location de l'équipement, le matériel de sécurité est absent, vous vous exposez à une poursuite s'il s'ensuit des dommages et des blessures. Même les clients qui, ayant retiré le matériel de sécurité une fois la vente ou le contrat de location conclu, ont affirmé que le marchand ne les avait pas avisé adéquatement de l'importance de ce matériel, ont gagné leur procès!

La meilleure façon d'éviter les blessures à votre client est de vous assurer que tout le matériel de sécurité est en place au moment de la vente et que ce dernier est bien informé sur le matériel de sécurité. Mais qu'arrive-t-il en cas de poursuite?

Les documents s'avèrent vos meilleurs outils!

Liste de vérification
Certains marchands annexent une brève liste de vérification au bordereau de livraison étant donné que l'acheteur doit signer le document. Une liste de vérification distincte peut également être très efficace et, grâce aux questions appropriées, elle peut être examinée rapidement et facilement. Cette liste de vérification doit :

- Indiquer que tous les dispositifs de protection et les panneaux de mise en garde sont en place.
- Déterminer tout matériel de sécurité ou tous panneaux de mise en garde manquants.
- Indiquer si le matériel a été modifié de quelque façon que ce soit.
- Indiquer si les autocollants de sécurité/mise en garde sont en place.
- Indiquer si le système de protection contre le retournement est en place.
- Confirmer que le manuel d'utilisation a été remis au client.
- Confirmer que le fonctionnement de l'équipement a été expliqué au client.

En outre, la liste de vérification doit :

- Être entièrement passée en revue avec le client afin de s'assurer que celui-ci a été renseigné sur les dispositifs de sécurité.
- Être signée par le client qui reconnaît avoir été informé de l'état de tous les dispositifs de sécurité et de protection.
- Être jointe à toute facture d'achat d'équipement neuf ou usagé et être conservée en dossier.

Photos
Un autre excellent moyen de documenter l'état du matériel au moment de la vente consiste à prendre des photos de l'équipement avant de le vendre. Des photos numériques peuvent très bien convenir, à la condition cependant de s'assurer que la date figure sur la photo. Joignez la photo à la facture d'achat que vous conserverez en dossier.

Les assurances FEDERATED

La sécurité de votre entreprise en tête

LP-32 fr Éd. 11-05

Ensemble dans la prévention

Chez les assurances Federated, nous croyons que la prévention des sinistres est un élément essentiel de votre programme de gestion des risques. Vous pouvez compter sur votre coordonnateur des services de risques et sur votre équipe du Service de prévention des sinistres pour obtenir de l'aide à ce sujet. Le fait de collaborer avec nous afin de réduire votre exposition aux risques vous permettra également de protéger vos résultats financiers!

Dans le cadre de notre programme « Ensemble dans la prévention », nous sommes heureux d'offrir exclusivement et sans frais aux clients de la Federated, Compagnie d'assurance, des blocs de liste de vérification pour le contrôle de sécurité du matériel. Pour vous les procurer, vous n'avez qu'à vous rendre sur notre site web à l'adresse www.federated.ca, ou encore communiquer avec nos experts en prévention des sinistres, au 1 800 361-0790. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre coordonnateur des services de risques.

Les assurances Federated distribuent le présent bulletin de prévention des sinistres à titre de service pour ses titulaires de police et leurs conseillers commerciaux. L'information qui y est donnée est de nature générale et pourrait ne pas s'appliquer à votre province. Au moment d'élaborer des formulaires et des procédures pour votre entreprise, vous devriez demander conseil à des conseillers juridiques ou commerciaux indépendants. Les recommandations données dans le présent bulletin ont pour but de réduire les risques de sinistres, mais ne doivent en aucun cas être interprétées comme des moyens servant à éliminer les risques de sinistres.

Nom du client : _____

Adresse : _____
Rue Ville Province Code postal

Marque : _____ Modèle : _____

Numéro de série : _____

Cocher les cases appropriées : ❑ ***Location/Location à bail ❑ Vente
❑ Équipement neuf ❑ Équipement usagé

**Si la case Location/Location à bail a été sélectionnée, voir au verso.*

Contrôle de sécurité du matériel

		OUI	NON	S. O.
1.	Tous les dispositifs de protection sont-ils en place et les points dangereux sont-ils protégés?*			
2.	Le matériel a-t-il été modifié? (préciser)*			
3.	Vous a-t-on remis le manuel d'utilisation?			
4.	Vous a-t-on expliqué le fonctionnement de l'équipement?			
5.	Les autocollants de sécurité/mise en garde sont-ils en place?			
6.	Y a-t-il un système de protection contre le renversement en place?			

***** Préciser tout dispositif manquant, toute modification ou lacune liée à la sécurité.

Notes : _____

_____

_____

_____

Acceptation du client
Je comprends entièrement la liste de vérification ci-dessus. Le marchand et moi avons lu et rempli le présent formulaire et sommes d'accord avec les renseignements qui y sont consignés.

Signature du client _____ Date _____

Nom du marchand _____

Adresse du marchand _____
Rue Ville Province Code postal

Marque : _____ Modèle : _____

Numéro de série : _____

Garantie relative à la location/location à bail

Garantie d'assurance

Le locataire doit, en tout temps, avoir une assurance «Responsabilité Civile Générale» dont la limite est d'au moins 1 000 000 $. Le locataire doit également posséder une assurance «Tous Risques» contre les dommages matériels pour l'équipement loué ou loué à bail, qui prévoit son remplacement à sa pleine valeur à neuf. Le coût de l'assurance ainsi fournie doit être assumé par le locataire. Une telle garantie doit désigner le locateur comme assuré supplémentaire. Le locataire doit, dans les cinq (5) jours suivant la signature du présent bail/document de location, fournir au locateur un certificat qui désigne le locateur comme bénéficiaire ainsi qu'un certificat d'assurance «Responsabilité Civile» pertinents. Ces certificats ou polices doivent allouer au locateur une période minimale de trente (30) jours pour l'envoi de tout avis de résiliation.

Signature du client _____ Date : _____

Nom du marchand _____

Adresse du marchand _____
Rue

_____
Ville Province Code postal

Les assurances FEDERATED

La sécurité de votre entreprise en tête

une compagnie appartenant à Northbridge Financial

3100, boul. le Carrefour, bureau 660, Laval (Québec) H7T 2K7
Téléphone : (450) 687-8650 Numéro sans frais : 1 800 361-0790
Site web : www.federated.ca

NSEMBLE DANS LA PRÉVENTION · ENSEMBLE DANS LA PRÉVENTION · ENSEMBLE DANS LA PR